



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE LA BOISSIERE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 29 JUIN 2023**

**A l'ouverture de la séance à 20h30**

**Étaient présents** : CROS Jean-Claude, BOUDES Jean-Pierre, GENTILHOMME Céline, HOCHART Danièle, LAINÉ Sébastien, LEGRAND Magda, MALAVAL Céline, PERRET Roger

**Arrivés en cours de séance** :

**Excusé ayant donné pouvoir** : PRUNIER Daniel pour BOUDES Jean-Pierre

**Excusés** : MARTINEZ Charles-françois, PEREIRA Victor, SARROUY Edwige

**Étaient absentes** : DESCAILLAUX Arlette, LANOT Monique

Délibération DEL23031 : Convention d'objectifs pour la gestion de l'accueil de loisirs sans hébergements, de l'accueil de loisirs périscolaires et coordination de service enfance - jeunesse.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de renouveler la convention 2023-2024 à intervenir avec l'association MUC OMNISPORTS.

Délibération DEL23032 : Délibération de rectification pour erreur matérielle de la délibération du 27 avril 2023 numéro DEL23026 – intitulée « Droit de préemption espaces naturels – décision de préempter la parcelle AC520 ».

A l'unanimité, le conseil municipal décide de rectifier l'erreur matérielle en remplaçant la désignation de la parcelle C 520 au lieu de AC 520.

Délibération DEL23033 : Création d'un emploi non permanent pour accroissement d'activité

A l'unanimité, le conseil municipal décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Délibération DEL23034 : Contrat unique d'insertion (CUI) – parcours emploi compétences (PEC)

A l'unanimité, le conseil municipal décide de recruter sur la base de CUI/PEC, pour une durée de 12 mois renouvelable : 2 agents d'une durée hebdomadaire de 20h.

Délibération DEL23035 : Création d'un emploi permanent à temps non complet  
A 8 voix pour et 1 abstention (LAINÉ Sébastien), le conseil municipal décide la création d'un emploi permanent d'ATSEM à temps non complet.

Délibération DEL23036 : Détermination des taux pour les avancements de grade  
À l'unanimité, le conseil municipal approuve la proposition du taux d'avancement de grade.

Délibération DEL23037 : Modification du tableau des effectifs des agents communaux  
A l'unanimité, le conseil municipal adopte le tableau des effectifs proposé.

Questions orales

Pas de questions orales

Clôture de la séance à 22h10

Vu pour être affiché le 6 juillet 2023 conformément aux prescriptions de l'article L2121.25 du code Général des collectivités Locales.

Fait à la Boissière, le 3 juillet 2023

Le Maire  
Jean-Claude CRCS

